

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Prise en charge de l'obésité : Mission possible (CEM)

**No d'activité :** 73759

**Date :** jeudi le 17 septembre 2020

**Lieu :** Webinaire

**Coordonnées :**

## Objectifs

- reconnaître l'obésité comme étant une maladie chronique
- décrire l'importance des interventions précoces dans la prise en charge du poids
- utiliser des techniques de communication qui permettent d'engager plus facilement une conversation au sujet de la perte de poids et qui motivent le patient à apporter des changements positifs à son style de vie
- utiliser des données probantes pour recommander des interventions appropriées de prise en charge du poids

**Président de séance :** Dr Pierre Julien

## Horaire

2020-09-17 18:45 19:00 Accueil/Clôture

2020-09-17 19:00 20:30 Conférence Prise en charge de l'obésité : Mission possible (CEM) Dr Denis Chauret , médecine interne

L'inscription à cette formation est obligatoire.

Veuillez communiquer avec le secrétariat de l'AMOLL pour les modalités d'inscription:

[secretariat@amoll.org](mailto:secretariat@amoll.org)

L'Association des médecins omnipraticiens de Laurentides-Lanaudière, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.50 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bausch Health Canada.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-omnipraticiens/>.